

Lycée Franco-Libanais Lamartine Tripoli Mission Laïque Française	PV du CE du 22 juin 2017
---	---------------------------------

Durée de la séance : 2h

Étaient présents :

M Michel SAUZET	Proviseur
Mme Stéphanie JOUAN	Proviseur Adjoint
Mme Nelly CLABAUT	DAF
Mme Carole CRAMMER	Directrice de l'école primaire
Mme Najla HAWLY	Directrice Adjointe Libanaise
M Patrick JOSEPH	C.A.R, représentant du directeur général de la MLF
Mme Sophie MASSONNAT	CPE
Mme Ikbal FARES	Représentante enseignant
Mme Janisse ISSA	Représentante enseignant
Mme Rosalie ESTEPHANE	Représentante enseignante
M Tony AJALTOUNY	Représentant ATOS
M Chawkat HOUALLA	Président du Comité des parents
Mme Maya SALEH	Représentante parent d'élève
Mme Katia HARB	Représentante parent d'élève
M Ahmad HUSSEINI	Représentant parent d'élève
Mme Randa BAROUD	Représentante parent d'élève
M Olivio BUGOSEN	Représentant élève
M Alexandre GERGIAN	Représentant élève

Excusés: M Jean-Louis MAINGUY Conseiller à l'AFE, M Serge TILLMANN COCAC adjoint, Mme Andrée DAOUK représentante du Président de la MLF, Mme BLINEAU Conseillère à l'AFE, M Chawki KATRA représentant des personnels et Lynn AYOUB représentante des élèves.

Le quorum étant atteint avec 17 membres présents ou représentés, Monsieur le Proviseur déclare la séance ouverte. Le secrétariat du conseil est assuré par la secrétaire du Proviseur.

L'ordre du jour est rappelé:

1. Approbation du PV du Conseil d'établissement du 6 avril 2017.
2. Bilan de l'année scolaire 2016-2017 (examens, projets pédagogiques, sorties et voyages, orientation, vie scolaire)
3. Bilan des commissions CHS et restauration
4. Préparation de la rentrée 2017-2018 (effectifs - structure - mouvement des personnels)
5. Questions diverses

I. Approbation du PV du CE du 6 avril 2017.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

II. Bilan de l'année scolaire 2016-2017 et perspectives

Monsieur le Proviseur indique que l'affichage des résultats du Baccalauréat 2017 au Lycée A de Lamartine aura lieu comme suit :

- Résultats du 1er groupe affichés le **23 juin** à partir de 10h,
- Résultats du second groupe affichés le **30 juin** à partir de 15h.

- Brevet libanais : résultats attendus le **jeudi 29 juin**.

Mme Jouan présente un rapide bilan sur divers points notables :

a. Concours et actions pédagogiques d'ouverture culturelle

Le programme d'actions présenté dans le cadre du projet d'établissement a été mis en œuvre tout au long de l'année. De nouveaux projets ont également été construits, réalisés et valorisés au travers du site de l'établissement (ex. Campagne contre le harcèlement). A noter également la qualification et la participation de l'équipe du lycée aux JIJ à Marseille.

b. Suivi pédagogique

Réforme du collège mise en œuvre de façon très satisfaisante : nouveaux programmes, EPI effectifs, validation du socle collective et reposant sur des outils pertinents, travail en équipe sous la conduite de l'EEMCP2 M. BERNUSSOU.

La seconde étape devra permettre une réflexion et une construction de l'AP ainsi que la matérialisation des parcours au travers de l'outil FOLIOS, qui sera accessible dès la rentrée 2017.

Un travail de croisement des nouveaux programmes et des programmes liés au brevet libanais est en cours.

A noter également la rénovation du plan d'orientation de l'établissement sous la conduite du PRIO, M. Tourmente, ainsi que l'intégration, pour la rentrée prochaine, de la philosophie en enseignement exploratoire.

c. Résultats des concours

Les élèves accompagnés par leurs enseignants ont participé cette année encore à de nombreux concours, respectant ainsi la tradition d'engagement de l'établissement dans une dynamique dépassant le simple cadre du lycée. Même si tous nos élèves n'ont pas gagné, l'essentiel reste l'esprit qui accompagne cette participation. Cette année, le lycée a compté des lauréats dans les concours AEFÉ et Mlf (Traductio, BD, Castor informatique, Maths sans frontière, concours du jeune scientifique, Olympiades de sciences).

d. Sorties et voyages

	Sorties	Intervenants	Manifestations	Voyages
2008 - 2009	20	15	8	0
2009 - 2010	50	9	7	1
2010 - 2011	65	21	5	2
2011 - 2012	62	12	5	3
2012-2013	47	6	3	7
2013-2014	25	7	3	6
2014-2015	38	6	3	4
2015-2016	30	7	6	2
2016-2017	21*	12	8	2

* d'autres sorties ont été effectuées en dehors du temps scolaire en lien avec des professeurs, et notamment à l'institut français, en raison des recommandations sécuritaires de l'ambassade

- Voyage en Espagne des élèves de 2^{nde} (en 2 groupes)
- Voyage en Italie des élèves de 6^{ème} (Toulouse- Carcassonne- Cordes)

Ces voyages ont fait l'objet d'une exploitation pédagogique très satisfaisante.

Mme Harb souligne que ces voyages ont fait l'objet d'un projet pédagogique de qualité, surtout en arabe et en espagnol.

Voyages année scolaire 2017-2018

M le président du CDP rappelle que les élèves de 5^{ème} et de 4^{ème} n'ont pas participé à des

voyages, il fait part de son souhait de voir organisés un voyage pour chacun de ces deux niveaux pour l'année scolaire 2017-2018.

Monsieur le proviseur rappelle que les voyages pédagogiques scolaires doivent respecter la nouvelle procédure de mise en œuvre et faire l'objet de la préparation d'un dossier pédagogique au préalable.

Les voyages doivent, en amont, faire l'objet de concertation entre les équipes pédagogiques. Ce travail sera entrepris dès la fin juin durant les journées des 28 et 29 juin. Les propositions seront présentées lors du CE du 1er trimestre 2017-2018.

Pour les voyages à l'étranger, nécessité d'anticiper l'ensemble des formalités (volet pédagogique, effectifs, date de départ) pour lancer dès septembre les appels d'offre et obtenir des coûts de voyage abordables pour l'ensemble des familles. Le choix d'hébergement et l'achat des billets d'avion nécessitent notamment de lancer la procédure voyage au plus tôt.

Madame Clabaut, DAF, rappelle la procédure :

- 1) le projet pédagogique finalisé et approuvé par le Proviseur et Proviseur adjoint est transmis aux services financiers
- 2) le service intendance se charge des appels d'offre hébergement et billets d'avion, et reste le seul interlocuteur des prestataires.
- 3) les familles n'ayant pas acquitté la totalité du voyage avant le départ ne pourront faire participer leur enfant

Mme Crammer présente les voyages qui devraient avoir lieu durant l'année scolaire 2017-2018 :

En ce qui concerne l'école primaire, le voyage en France des CM2 ne sera pas reconduit, il était exceptionnel cette année, suite à l'annulation de l'an dernier.

La classe Chouf aura lieu plutôt au printemps, les élèves actuellement au CE1 ne semblent pas prêts à partir 3 jours sans leurs familles.

La classe poney va être transformée en session poney au centre équestre de Batroun Village. Cette session s'étalera du 16 avril au 31 mai.

	Classe	Effectif	Date	Paiement	Coût
Classe CHOUF	CE2	68	avril ou mai à déterminer	Pas de possibilité d'échelonnement. Sera facturée sur les écolages	à déterminer

				du 1er trimestre 2017	
Classe de neige	CM2	72	29 janvier au 02 février 2018	Echelonnement possible / trois versements, sur facture 2ème trimestre	à déterminer
Classe Guédelon	CM1	60	7 au 13 mai	Echelonnement possible / quatre versements, sur facture 2ème trimestre	à déterminer

Pour le secondaire, reconduction du voyage en Italie pour les élèves de 6ème et du voyage en Espagne pour les 2nde.

Réunion des équipes pédagogiques fin juin pour d'autres voyages éventuels.

- **Pédagogie**

Un travail important a été réalisé cette année par la commission informatique et numérique dans la perspective du développement et de la généralisation des pratiques au sein de l'établissement, et ce sur tous les niveaux. Ce travail s'est effectué en lien étroit avec le service financier, associé constamment à la réflexion et aux choix concernant les équipements. Plus particulièrement, cette année 2016-17 a permis :

- la création d'une webradio implantée dans l'établissement. L'équipement est installé de façon pérenne et une salle est désormais dédiée à cet outil (logo et nom à déterminer à la rentrée). Le suivi de la web radio est confié à Mme Moubayed (lettre de mission), accompagnée de collègues référents ayant été formé. Un suivi de la part de M.Rieira est envisagé en 2017-18, en lien avec sa venue au GLFL
- la mise en place d'EDUC ARTE.

Nombres de vues 256

Nombres d'utilisateurs actifs 49

Nombres de vues enseignants 173

Nombres de vues élèves 83

Nombres de séquences créées 2

Nombres de séquences visionnées 2

Nombres de cartes mentales créées 9

Nombres de cartes mentales visionnées 9

- la préparation de l'**intégration des tablettes numériques sur le cycle 3** (rentrée 2017 : classes de CM2 dans le prolongement de l'expérimentation CM1, rentrée 2019 classes de 6ème). La tablette retenue fournie par COGEDIS sera mentionnée sur la liste des fournitures, son prix est de 320 \$ TTC.

Les objectifs annoncés en début d'année ont tous été tenus.

M. le Proviseur indique que la certification Cambridge aux niveaux B1, B2 et C1, sera maintenue l'an prochain en 1ère (prise en charge par l'établissement) et Tale (à la charge des familles).

Il rappelle également, pour mémoire, que La préparation du SAT concerne également le niveau terminal, en plus du Cambridge, et demeure à la charge des familles. Elle est encadrée par Mme Rouba Samad et M. Wassim Negro.

Réforme du brevet libanais: Mme Hawly précise qu'une première étape est abordée cette année par le ministère. Les épreuves de la session 2017 en étaient l'illustration. Le CRDP poursuit la rénovation qui touchera tout l'enseignement, du CP jusqu'en terminale. Nous restons concernés jusqu'au niveau 3ème.

Constitution des classes : elle est gérée par la Vie scolaire en lien avec les équipes pédagogiques. Il n'y aura pas de changements en début d'année. Seuls les courriers des familles demandant des rapprochements d'élèves dans une même classe (pour des raisons de transport ou de travail en commun le plus souvent) sont pris en compte.

M le Proviseur rappelle que l'objectif est bien de préserver l'équilibre dans les classes entre élèves de différents niveaux.

- **Bilan orientation**

M le Proviseur rappelle les principales actions menées tout au long de l'année :

- Forum des universités Libanaises au Lycée, en novembre,
- Réunion d'information post Bac et procédure APB, en janvier, venant compléter la mission et les réunions tenues par M. Fabien Gorszcyk du SORES de l'AEFE en septembre.
- dialogue constant avec les familles aux 2ème et 3ème trimestres (PRIO, PP, équipe de direction).
- mise en œuvre du nouvel outil FOLIOS.

- **Résultats à l'issue de la procédure d'orientation APB :** 35 élèves admis en France dont 30 ont eu satisfaction sur leurs vœux 1 ou 2

- 31 à l'université (10 en PACES),
- 1 en IUT,
- 3 en école d'ingénieur.

- A noter que le salon de l'orientation post-bac à l'ESA de Beyrouth "Partir étudier en

France”, devrait avoir lieu les 4 et 5 décembre à l’ESA, à Beyrouth, sans doute sous un format différent.

Mme Harb demande quelle est l’origine du refus des dossiers de nos élèves candidats à une bourse d’excellence. M le proviseur explique que la commission a, semble-t-il davantage privilégié cette année les établissements homologués hors réseau MLF.

- **Bilan Vie scolaire**

Mme Massonnat fait un bilan rapide de sa première année au lycée Lamartine.

Cette année a été une année riche en découverte et a servi d’observation pour améliorer le quotidien et le fonctionnement de la vie scolaire sur plusieurs points.

- Tout d’abord, un dialogue a été établi entre les surveillants, les parents et les élèves pour recréer un climat de confiance et ce, avant de poser des sanctions.
- Actuellement, un audit de la vie scolaire est en cours pour améliorer le mode de fonctionnement pour la rentrée 2017.
- Enfin, plusieurs projets ont été mené qui ont été constructifs et qui se poursuivront l’année prochaine, notamment, la campagne contre le harcèlement qui a amené un climat plus serein et plus propice au travail pour les élèves;
- La sensibilisation au tri des déchets, conduit au niveau collège, se poursuivra au lycée l’année prochaine,
- Et, nouveauté pour la rentrée, une campagne de sensibilisation contre l’obésité et la malnutrition sera mise en place pour les collégiens et les lycéens.

Au niveau de la citoyenneté, le CVL a participé aux inter CVL qui ont permis des échanges fructueux d’idées et notamment où il a été défini qu’à la rentrée les élèves du CVL s’intéresseraient de près à la rénovation de leur foyer.

Mme Harb s’interroge sur la possibilité de prévoir une réunion en début d’année pour traiter les sujets concernant le fonctionnement de la Vie scolaire, notamment la gradation des sanctions.

M le proviseur explique qu’une plénière ne peut pas être organisée uniquement pour ce sujet et que les sujets de la vie scolaire peuvent naturellement être abordés lors des réunions de rentrée.

4) **Bilan des commissions CHS et restauration**

- a. **Bilan des commissions CHS et restauration** (un compte rendu sera mis sur le site)

Mme la DAF rappelle des divers points traités dans les deux commissions :

COMMISSION HYGIENE ET SECURITE DU 20 JUIN 2017

Liste des participants jointe au présent Compte Rendu.

Madame CLABAUT, DAF, rappelle le cadre institutionnel français de la CHS, son rôle, ses missions.

Elle donne lecture du dernier bilan 2015/2016.

Hygiène :

- 1) Dans la rédaction du Règlement Intérieur des personnels relevant du code du travail, il est prévu la mise en place de la médecine du travail. Dans un premier temps le lycée prendra en charge l'examen médical de première embauche et une visite médicale annuelle des deux chauffeurs du lycée
- 2) 7 climatiseurs ont été installés en élémentaire dont la BCD. L'action va se poursuivre afin d'équiper l'ensemble des salles.
- 3) Le pilotage des agents d'entretien confié précédemment à Madame NASSAR n'a pas été renouvelé. L'agent chef organise le travail de l'ensemble de l'équipe.

Les points abordés :

- La propreté des sanitaires en particulier au cycle primaire ne donne pas satisfaction. Certains enfants de ce fait n'utilisent pas les toilettes ce qui entraîne des petits problèmes intestinaux.

Le besoin en formation aux techniques de nettoyage et une sensibilisation à l'hygiène en milieu scolaire sera mise en place en 2017/2018.

- A la maternelle, les enfants encore trop jeunes ne s'essuient pas convenablement à la sortie des toilettes. Un rappel à la vigilance des aides jardinières est demandé tout en restant conscient du risque de présomption d'attouchements présent. Il est suggéré de mettre à disposition des aides jardinières des pochettes de serviettes humides.
- Les enfants doivent être invités à se laver régulièrement les mains : avant et après manger, après la sortie des toilettes.
- Le stockage des bonbonnes d'eau n'est pas satisfaisant : poussière. Faute de locaux disponibles, M Ajaltouni agent chef propose de les couvrir. Les bonbonnes devront être essuyées avant installation sur les fontaines.
- les personnels prennent la pause déjeuner ensemble à la même heure. Il est demandé d'organiser de façon à ce qu'il y ait toujours un personnel disponible.
- Le nettoyage de la salle de sport est insatisfaisant : vestiaires, salle de step..Dans cette dernière il est demandé l'installation d'une climatisation et/ou d'une extraction d'air vicié.

La société extérieure de nettoyage ne donne pas satisfaction. Le contrat court jusqu'au 1^{er} octobre. Un cahier des charges plus précis a été établi, malheureusement peu de fournisseurs ont répondu à ce jour. La DAF sollicite les participants dans la recherche de prestataires.

Sécurité :

- L'accès au lycée n'est pas suffisamment sécurisé. Des mesures internes doivent être rappelées : fermeture systématique du portail parking, du portillon d'entrée, fermer le portail sortie gymnase par une porte pleine
- Des vols d'argent dans le bureau de la Directrice ont été constatés à plusieurs reprises : demande d'installation d'une caméra
- Demande de transmission des observations relevées lors des exercices incendie et confinement. Les consignes générales sont à compléter et à rediffuser.
- M Aljantoni soulève la question de l'évacuation des élèves vers l'hôpital dans son véhicule personnel faute de véhicule du lycée disponible. L'achat d'un nouveau véhicule est programmé sur le budget 2017/2018. Il y aura ainsi 3 véhicules à disposition au lycée.
- La fréquentation des enfants de l'élémentaire est trop importante. Ils sont autorisés à quitter trop souvent la classe pour des raisons futiles.

Trois autres points sont évoqués :

- L'acoustique du gymnase à étudier
- La couverture entre le gymnase et le lycée nécessaire l'hiver
- La sécurité aux abords du lycée faute de parking suffisants

La DAF évoque l'étude amorcée du plan pluriannuel de travaux prévus à la COS 2017/2018 à savoir en priorité les travaux de sécurité : élargissement du portail gymnase, changement des grillages, portail automatique.

Mme Harb rappelle qu'il y a eu dans le temps une proposition de louer le terrain en face du Lycée pour le parking. M le proviseur confirme et explique qu'un tel projet nécessite un budget élevé.

COMMISSION RESTAURATION DU MARDI 20 JUIN

Liste des participants jointe au présent Compte Rendu.

Monsieur Joseph, responsable du site représentant la société GALA, prestataire

Collation :

M Joseph rappelle qu'il respecte les recommandations du Ministère de la Santé dans la composition des menus collation servis en TPS et maternelle. Ils sont établis en concertation avec l'équipe éducative du premier degré et l'infirmière. Tout changement demandé est aussitôt mis en œuvre par le prestataire.

Des membres de la commission rappellent le rôle éducatif à la bonne alimentation, à la nécessité d'un petit déjeuner équilibré et une éducation au goût des petits.

Restauration :

Les enfants ont le choix chaque jour entre plat du jour et plats à la commande. Par cette organisation les enfants peuvent chaque jour manger burger-crispies-nuggets et frites. A la rentrée 2017/2018, frites et pommes sautées ne paraîtront qu'une fois dans la semaine, le même jour, en plat du jour et à la commande.

A la commande, kafta, club sandwich, salades

Plat du jour : 2 propositions journalières.

A nouveau, les membres demandent des repas allégés en matière grasse.

Prix : il est suggéré :

- de baisser le prix des plats sans viande à 6 000 LL.
- D'émettre des carnets de 10 tickets » plat du jour » avec remise sur le carnet. L'objectif serait de « fidéliser » les enfants au plat du jour.

Monsieur Joseph consulte sa direction.

Les journées à thème sont à relancer. Un calendrier annuel de ces journées sera à établir en début d'année et diffusé auprès des enseignants pour éventuellement intégrer la restauration à un projet pédagogique en cours.

Des plats semblent quelquefois être livrés de l'extérieur à l'accueil pour les élèves. Rappel des consignes au personnel.

Alexandre Gergian demande s'il serait possible d'avoir un abonnement mensuel à la cantine, Mme Clabaut répond que ceci n'a pas été envisagé.

IV. Préparation de la Rentrée 2017-2018

Structure pédagogique

En fonction des éléments en sa possession à ce jour, Monsieur le Proviseur annonce les effectifs prévisionnels suivants **1190 élèves**, soit une légère hausse des effectifs et un maintien de la structure actuelle.

- pour le primaire : **571 (223 en maternelle et 348 en élémentaire)**.
- pour le secondaire : **619 (351 au collège et 268 au lycée)**.

Niveau	Effectif	Classes
TPS	33	2
PS	60	2,5
MS	67	3
GS	63	2,5
Total maternelle	223	10
CP	71	3
CE1	76	3
CE2	61	2

CM1	74	3
CM2	66	3
Total élémentaire	348	14
Total primaire	571	24
Niveau	Effectif	Classes
6ème	96	4
5ème	87	3
4ème	82	3
3ème	86	3
Total Collège	351	13
2nde	96	3
1ère	81	3
Tale	91	3
Total Lycée	268	9
Total secondaire	619	22
Total général	1190	46

M. le Proviseur présente pour le primaire une structure à 24 classes : 10 en TPS et maternelle et 14 en élémentaire.

Pour le secondaire la structure est maintenue à 22 classes mais avec 13 classes au collège (au lieu de 12) et 9 classes au lycée (au lieu de 10) du fait de la montée de cohortes et du plus fort effectif attendu en 6ème comme en série ES qui n'impose plus le maintien d'une 3ème "classe groupe" en S au niveau Tale.

Il indique que ces chiffres sont naturellement susceptibles de fluctuer du fait des inscriptions et radiations tardives comme du résultat des commissions d'appel.

Monsieur le Proviseur soumet cette structure au vote : avis favorable à l'unanimité des présents.

M. le Proviseur aborde ensuite l'encadrement pédagogique en nommant les personnels qui quittent l'établissement à la fin de l'année scolaire.

1	Pierre-Yves Barry	<i>Lettres</i>
2	Christelle Brebant	<i>Lettres</i>
3	François Valley	<i>Histoire et Géographie</i>
4	Cécile Llagaria	<i>PE</i>
5	Arnaud Loiseau	<i>PE</i>
6	Ola Moubayed	<i>Mathématiques</i>
7	Amat Adra	<i>Primaire Arabe</i>
8	Nada Ziadé	<i>Primaire</i>

Il les remercie tous pour leur contribution au bon fonctionnement du Lycée ces dernières années.

Les nouveaux enseignants et personnels détachés comme recrutés locaux ont été recrutés après appel à candidatures, à l'issue des CCPL et CRL organisées de mars à juin.

Rentrée 2017 : pré-rentrée des enseignants le mercredi **6 septembre** et rentrée des élèves le **jeudi 7 septembre**.

M. Le Proviseur rappelle que l'année scolaire 2017-2018 sera la première année de mise en œuvre de notre nouveau projet d'établissement 2017-2020. Ce dernier a été transmis à nos tutelles et sera présenté au CE au 1er trimestre 2017-2018.

Par ailleurs, comme suite à nos récents échanges avec l'AEFE, il est apparu possible de solliciter à nouveau la création d'un nouveau poste d'expatrié, EMFE au titre de la rentrée 2018. La création de ce poste d'enseignant formateur qui exercerait la fonction de maître formateur en étant tout spécialement en charge du suivi et de la formation des personnels recrutés locaux ainsi que du suivi, en collaboration avec la directrice, de l'annexe de Tripoli (classes maternelles et TPS garderie) a déjà été demandée au titre de la rentrée 2017.

Proposition est faite aux membres du CE d'approuver cette demande d'ouverture.

Vote	Abstentions	Contre	Pour
-------------	--------------------	---------------	-------------

Ouverture poste d'Expatrié EMFE rentrée 2017	0	0	17
---	----------	----------	-----------

*NB : le Comité technique de l'AEFE réuni le 20 juin a validé cette création au titre de la rentrée 2018 :

“Ouverture du poste 9689 : Expatrié Enseignant du 1^{er} degré - Maître formateur en établissement (EE1).”

Du fait de la réintégration tardive de Mme Bréban, RE2 Lettres et compte tenu de la nécessité de préserver notre contingent de postes de détachés, Monsieur le Proviseur propose l'opération suivante :

- demande de « gel » du poste RE2 Lettres N° 641

Proposition est faite aux membres du CE de voter sur cette demande.

Vote	Abstentions	Contre	Pour
« Gel » du poste RE2 Lettres N° 641	0	0	17

Ces deux demandes ayant été approuvées, elles seront transmises à nos tutelles pour validation.

V. QUESTIONS DIVERSES

Questions des parents d'élèves

1. Remplacements en l'absence des professeurs

Les remplacements ont été assurés à 100 % au primaire cette année et les cours sont remplacés ou rattrapés à plus de 90% au secondaire, en fonction des disponibilités offertes par les compatibilités d'emplois du temps. A noter que la création à la rentrée 2017 d'un poste d'enseignante remplaçante fixe facilitera les choses.

3. Coordination entre les professeurs ?

M Houalla explique qu'un décalage entre les classes au niveau du contenu du programme est parfois apparu. Il y a en fait des professeurs qui travaillent plus de séquences que d'autres professeurs.

M le proviseur rappelle que le programme est la référence commune et qu'il doit être traité par tous quel que soit le rythme suivi. Les réunions de concertation disciplinaires régulières permettent de le vérifier.

4. La relation entre l'établissement et les Parents ?

M Houalla souhaite un échange constructif et équitable entre l'équipe de direction et les familles, en espérant que les problèmes des familles soient résolus de façon positive et que les parents se sentent entendus.

M. le proviseur confirme qu'il s'agit là d'un souhait partagé.

5. Calendrier pour le mois de Ramadan

Cette question a été traitée in extenso lors du dernier CE et il a été rappelé qu'il s'agissait là d'une décision qui s'appliquait à l'ensemble du réseau MLF du Liban.

M Houalla explique que l'année prochaine le ramadan aura lieu mi-mai et que les élèves seront en pleine préparation pour les évaluations, surtout au niveau seconde, première et terminale. Il lui apparaît souhaitable qu'un aménagement horaire intervienne puisque la majorité des élèves jeûne.

M. le CAR explique que c'est une décision réseau et que c'est uniquement au Liban qu'on demande un tel aménagement horaire parmi tous les lycées du monde entier. Il s'agit à son sens, en fin de compte, d'une décision familiale, d'un choix personnel, et indique que la MLF ne souhaite pas s'engager dans cette voie.

Après plusieurs échanges, M. le Proviseur remercie les membres du CE de leur implication tout au long de l'année et plus particulièrement Mme Crammer et Mme Jouan dont c'est le dernier CE à Tripoli et qui nous quittent pour de nouveaux horizons.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été abordés, la séance est levée à 17h.

Secrétaire de Séance

Dima Ghannoum

Le Proviseur

Michel Sauzet